

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	8 (1932-1933)
Heft:	22
Artikel:	Nos sous-officiers
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-710666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous ne la voulons pas à tout prix, à la façon d'un Briand, car il y a au-dessus d'elle des valeurs qui, par respect pour elle, doivent être sauvegardées sans quoi l'amour de la paix ne serait plus qu'indolence et lâcheté.

Notre Armée est un magnifique instrument de paix, non seulement parce qu'elle réunit des hommes que la vie ordinaire sépare, non seulement parce qu'elle nous préserve des horreurs de la guerre civile, mais aussi internationalement parlant. A ce sujet j'aurais à citer de multiples témoignages. Je ne citerai que ceux du général Schlieffen, qui établit le plan de guerre allemand en 1905: « Je préfère laisser tranquille un peuple qui possède une organisation militaire aussi solide »; du colonel français Elsomasson: « La bonne réputation de l'armée suisse a sauvé ce pays. Une armée qui, à tort ou à raison, aurait eu moins de valeur aux yeux des Allemands, aurait été moins prise au sérieux, ce qui aurait signifié pour la Suisse l'invasion et la ruine »; et, pour appuyer l'opinion des militaires, celle d'un grand pacifiste allemand, le professeur Förster: « Je sais pertinemment que la détermination de la Suisse de défendre son territoire a joué un grand rôle dans les calculs de l'état major allemand » et celle d'un autre pacifiste français: « Vous autres, soldats suisses, vous êtes les gardiens de la paix. »

Voilà aussi pourquoi le choix de Genève pour la fête fédérale des sous-officiers 1933 est un choix heureux et qui se justifie.

Enfin et surtout, notre Armée est la fille ainée de notre peuple, de notre sol. Je ne pourrai faire mieux, à ce sujet, que de citer la page magnifique que Monsieur Gonzague de Reynold lui a consacrée dans: « Cités et pays suisses. »

Ecoutez plutôt.

« C'est une très petite armée, — deux ou trois cent mille hommes, — immobile et debout aux frontières fermées, le pied sur la limite et la main sur la borne.

Son uniforme:

Il est bleu comme au loin les collines quand il a plu ou gris comme la molasse terne du plateau. Son uniforme: la même couleur que la terre. Et quand elle marche, l'armée, sur cette terre haute et sonore, on ne la voit, on ne l'entend guère: bleue et grise, elle est là cependant qui nous garde.

Car elle est fille de la terre, cette petite armée. Elle dort dans le foin des granges et, souvent sur l'herbe foulée. Elle dort sur le foin des granges, des brins de paille luisent dans ses cheveux ... Son visage brûlé a la couleur des chalets, elle porte à son front la marque noire de la visière, son manteau lourd et mouillé sent la pluie, sa tunique sent la sueur comme au mois d'août quand on moissonne; et la poussière la couvre tout entière et, quand elle a passé, flotte sur les chemins comme une fumée basse.

Elle est la fille, cette petite armée, du peuple et de la terre (car le peuple et la terre sont une même chair). Le premier enfant, la fille ainée: la fille robuste aux bras musclés et forts, qui, chaque soir, fait sa ronde dans la maison.

L'armée est une bonne fille qui chante le long du chemin, et parfois joue du fifre, et parfois yodle. Elle obéit toujours, elle n'est pas méchante; seulement, vois, si tu allais porter la main à son corsage ...

C'est une très petite armée ... Mais derrière la petite armée entendez-vous frémir une multitude héroïque: Sous les morts anxieux qui soulèvent dans la nuit les dalles de leurs tombes?

Ceux du Morgarten qui faisaient rouler sur les ca-

valiers des blocs sourds et des troncs sonores; ceux de Saint-Jacques, les semeurs de roses, et ceux de Sempach, les briseurs de lances; ceux qui, soufflant du cor, attaquaient à Grandson; ceux qui attaquaient à Morat en chantant; ceux qui reculaient à Marignan, leurs blessés sur les épaules, avec les bannières conquises; les dompteurs de rois, les aventuriers, les ramasseurs de nos bonnes terres; les régiments de France en habit rouge, les milices des cantons en habit bleu; ceux qui, pour défendre leurs vallées, laissaient charger leurs mousquets par leurs fils et traîner les canons par leurs femmes; et tous ceux qui s'en allèrent, de bataille en bataille à travers le monde, avec du sang à leurs talons.

Petit pays, grande patrie; petite armée et grand courage: tout un peuple debout qui attend son heure devant son histoire et sa terre. »

Il ne me reste qu'à conclure. Avec le major de Valière je dirai:

Il y a, maintenant, trop de gens qui veulent supprimer la guerre dans l'espoir secret ou avoué de la remplacer par la révolte et la guerre civile. C'est vers cette guerre là, la plus terrible de toutes, que nous achemine un certain pacifisme.

Le cri de « guerre à la guerre » n'est pas toujours un appel du cœur aux plus nobles sentiments. Il est le plus souvent un cri d'angoisse, une supplication de la bête humaine, sans espérance divine, qui refuse de défendre ses frères et jusqu'à sa propre vie. Doctrine de suicide qui permet d'être lâche avec orgueil.

Famille, Patrie, sont égoistement sacrifiés par le mensonge du désarmement et du pacifisme intégral.

Les adorateurs de la raison et de la matière haïssent le soldat par dessus tout. Ils voudraient retrancher de ce monde l'image resplendissante de celui qui fait profession de mourir pour une idée, une Patrie ou un serment. Car le soldat, défenseur désintéressé de l'ordre, est un vivant reproche à leur vie sans âme, à leur esprit calculateur, à leur instinct de domination par l'argent.

Et je terminerai par ces belles paroles de Monsieur le Conseiller fédéral Musy à l'inauguration du monument aux soldats gruyériens, à Bulle:

« Nos morts vous sont reconnaissants d'avoir, dans le granit, perpétué leur mémoire. Cependant c'est dans nos coeurs et nos esprits, par nos œuvres et notre fidélité, par toute notre vie, que nous devons leur éléver le seul monument qui soit à la fois digne d'eux et digne de nous ...

Nous voulons rester de chez nous, pour garder pure la source de l'esprit patriotique et du dévouement national. C'est dans cette atmosphère que naissent les dévolements et les sacrifices indispensables aux pays qui veulent vivre. Les chênes ne poussent jamais dans les marais ... Les forces morales sont aussi indispensables au peuple qui veut vivre que les réserves matérielles. C'est du dedans surtout qu'un peuple vit, mais n'oublions pas que c'est aussi du dedans qu'il meurt. »

Lt. J. Calpini, cp. I. M. III/88.

Nos sous-officiers

Dans une armée de milices, le recrutement et l'instruction du cadre sous-officiers est un problème difficile, car il faut tenir compte d'un assez grand nombre de considérations tant militaires que civiles qui s'opposent souvent les unes aux autres. Cette question a de tout temps été l'objet des préoccupations des autorités et des chefs supérieurs de notre armée, mais tout particulièrement lors de chaque réorganisation de notre loi militaire

La guerre mondiale, qui a apporté des modifications

profondes dans la tactique et les formations du combat, a rendu ce problème plus compliqué encore à résoudre.

Le chef de groupe d'infanterie était en effet autrefois dans la section en contact immédiat avec son lieutenant qui lui menait le combat. Aujourd'hui il est devenu plus indépendant, c'est lui seul qui a la responsabilité de son groupe dans la bataille. De la manière dont il résoudra sa mission dépendra peut-être le succès ou le revers pour sa compagnie, voire même pour son bataillon. Qui sait si le bout de tranchée qu'il a pris, ou le petit mamelon dont il s'est emparé dans l'attaque ne constitueront pas un de ces facteurs impondérables qui conduisent à la victoire, et si sa résistance opiniâtre dans la défense de ce nid, clef de la position, ne fera pas échouer toute l'offensive ennemie.

Si l'on veut donc conserver la méthode actuelle de la double formation des futurs caporaux, comme chefs de groupes et comme instructeurs de l'instruction individuelle des recrues, il faudrait augmenter la durée de l'école de sous-officiers, pour avoir le temps de les former aux nombreuses tâches tactiques qu'ils doivent maintenant pouvoir résoudre. Mais toute prolongation de leurs jours totaux de service se heurte malheureusement à une impossibilité d'ordre civil, et c'est même plutôt à une diminution que les difficultés économiques, chaque jour grandissantes, risquent de nous acheminer.

On a cherché, depuis quelques années, à remédier à cet état de chose, en prolongeant l'école de sous-officiers d'infanterie d'un cours de répétition qui le précède immédiatement, auquel sont commandés les élèves caporaux et qui les dispense cette année-là du cours avec leur unité.

Cette solution n'a pas apporté le résultat qu'on en attendait. Cette longue période de service (101 jours successifs) a compromis en effet un bon recrutement. Trop de soldats, parmi les meilleurs, ont renoncé à l'avancement par crainte de perdre leur place, crainte bien souvent justifiée par la menace de leur patron, ou à cause de la charge trop lourde qu'elle imposait à leur budget familial par la suppression de leur salaire pendant plus de trois mois. D'autre part les commandants d'unités se plaignent du manque de caporaux au cours de répétition provenant de cette exemption d'une classe d'âge.

A mon avis, des demi-mesures ne seront jamais que des palliatifs. Si l'on veut obtenir une amélioration de nos sous-officiers, comme chefs au combat, il faut prendre le mal à sa racine. Il faut renoncer à vouloir les instruire pour deux tâches fort différentes. Il faut concentrer l'effort sur leur formation comme commandants de groupes et supprimer celle qui veut en faire des instituteurs des recrues pour l'instruction individuelle, instituteurs qui ne pourront jamais avec la meilleure bonne volonté être à la hauteur de leur enseignement.

Certains de mes camarades estiment que par cette suppression le caporal perdra toute autorité sur les recrues lorsqu'il les prendra sous ses ordres pour l'instruction du service en campagne.

Pour moi, c'est le contraire qui se produirait, car dans n'importe quel enseignement, et pour quoi l'enseignement militaire du tir, de la gymnastique, des mouvements de l'école du soldat ferait-il seul exception, on a compris qu'un maître pour avoir de l'autorité doit en savoir plus long que *tous* ses élèves et être capable d'une démonstration. Or ce n'est trop souvent pas le cas pour nos jeunes sous-officiers dans ces branches. Dans l'instruction pour le combat par contre, ils seraient toujours supérieurs à leurs recrues car dans ce domaine elles sont toutes des néophytes.

Ou encore, peut-on raisonnablement prétendre qu'un maître, préparé spécialement à l'enseignement du dessin, aura moins d'autorité sur la classe parce qu'on ne l'obligerait pas à enseigner par-dessus le marché le français qui n'est pas sa langue maternelle et qu'un autre professeur en sera chargé?

Lorsqu'au début des écoles de recrues, on entend trop souvent encore les hurlements de nos sous-officiers, il est permis de se demander s'ils ne sont pas contraints de baser leur autorité, à défaut de science, sur la crainte.

Combien de temps gagné également dans la première instruction de la recrue elle-même par des sous-officiers de carrière, ce qui permettrait de ne pas envisager la prolongation de l'école de recrues au détriment du nombre des cours de répétition.

L'Association suisse des sous-officiers, après la guerre mondiale, a compris qu'elle devait modifier profondément son activité et tendre à développer l'instruction de ses membres en dehors du service pour parer dans la mesure du possible et de ses moyens à l'insuffisance de leur temps de service vis-à-vis de leurs lourdes tâches. Ses dirigeants se sont mis au travail avec beaucoup de conscience et de dévouement patriotique. Ils organisent chaque année conférences, exercices divers pratiques en chambre et sur le terrain. Sur la base de règlements bien étudiés et sous la direction de moniteurs officiers et sous-officiers spécialisés, le tir, la marche, le ski, l'instruction militaire préparatoire avec armes (Jungwehr), le lancement de grenades, l'instruction du groupe de combat ont été l'objet tout particulièrement de leur constante préoccupation.

Les fêtes fédérales quadriennales ont été remplacées par des journées, dans lesquelles le travail utile pour notre armée a pris la première place. Les réjouissances du programme ne sont là que pour renouveler entre Confédérés cette camaraderie militaire qui est le rocher le plus solide sur lequel repose le maintien de nos institutions nationales.

Genève a eu l'honneur d'être désignée pour les journées de l'Association suisse des sous-officiers en 1933. Les 14, 15, 16 et 17 juillet plus de 3500 sous-officiers venant des vallées les plus reculées des Grisons, du Tessin, des bords du Rhin, de la Suisse primitive, du plateau et de la Suisse romande, de tous les cantons en un mot seront ses hôtes. Pendant ces journées 31 concours de section, de groupes et individuels et pour toutes les armes auront lieu; ils seront arbitrés par un jury d'environ 200 officiers.

Nos braves sous-officiers s'entraînent depuis plus d'un an; chaque concurrent cherchera dans ces joutes pacifiques à remporter la victoire sur ses camarades, et aura à honneur que sa section sorte la première.

La population genevoise, en assistant à ces concours sur la Plaine de Plainpalais pourra se rendre compte du gros travail accompli avec désintéressement et discipline par les sous-officiers pour notre défense nationale.

Genève se fera un devoir et un plaisir de recevoir dignement tous ses Confédérés.

Chers camarades! Sous-officiers!

Si de loin, vous n'entendez malheureusement trop souvent venant de notre cité que les braillements des internationalistes de toute espèce, la réception chaleureuse qui vous attend vous permettra de constater que le véritable « Esprit de Genève », celui des patriotes, plus nombreux, est aussi suisse aujourd'hui que le 1^{er} juin 1814 lorsque vos ancêtres débarquaient au Port Noir.

Colonel Rilliet, président du jury.